

L'ANALYSE

À partir des situations détectées, la phase d'analyse va consister à rechercher les solutions de compensation à mettre en place en identifiant la nature du risque et de l'environnement de travail, en questionnant la disponibilité, les besoins ou encore les motivations des parties.

Les principales situations problématiques de cette phase relèvent de la difficulté à coordonner les acteurs du sujet, des freins inhérents à l'organisation de la fonction publique quant aux délais et aux procédures, d'un manque de connaissance et d'outillage sur le sujet et enfin, des situations de déni. Plusieurs situations problématiques peuvent être rencontrées à cette phase :

- Une difficulté à coordonner les différents acteurs (absence de pluridisciplinarité)
- L'absence de processus de traitement
- Le déni de l'agent malgré la détection
- Le manque de connaissance des dispositifs existants
- Un manque de communication avec la médecine de prévention
- Un manque de communication entre les différents acteurs

Un manque de communication avec la médecine de prévention

La pénurie de médecins de prévention est un phénomène national qui peut parfois rendre difficile des situations de maintien dans l'emploi.

Lorsque les médecins de prévention ne sont pas internes à la structure, leur mobilisation et leur concertation pour la mise en place de solutions peut s'avérer difficile. Le réflexe de les associer à la démarche n'est pas toujours spontané.

Même lorsque la médecine de prévention est internalisée, les procédures de communication avec les autres services sur la thématique du handicap ne font pas toujours partie de la culture interne de la structure.

Ce manque de communication avec la médecine de prévention peut créer différentes problématiques :

Un manque d'information sur les restrictions d'aptitude de l'agent

Un manque de cohérence entre les prescriptions du médecin et les réalités du poste de travail

Un manque d'information sur les conséquences du handicap de l'agent sur son poste de travail

Un manque de concertation sur les solutions de compensations envisageables.